

Orientation	Réduire l'impact énergétique des bâtiments	
Objectif	Poursuivre les efforts en matière d'amélioration du parc de logements privés	
Action N°49	Créer un guichet unique de l'habitat à destination des particuliers	
DESCRIPTION DE L'ACTION		
Descriptif/ contexte	<p>Actuellement le PNR CMO porte un service de conseil en énergie FAIRE (Espace Info Energie) à l'échelle de son territoire (hors CAPSO mais avec la CCRA).</p> <p>La CAB est délégataire des aides à la pierre pour les logements privés et publics. La CCDS a son dispositif OPAH. Afin de faciliter l'accès à l'information pour les aides à la rénovation sur l'ensemble du Pays Boulonnais, y compris les 5 communes urbaines de la CAB, situées en dehors du périmètre du PNR, le syndicat mixte du Parc porte le projet d'un guichet unique de l'habitat.</p> <p>Il s'agit de mutualiser les points de conseils et faciliter l'accès aux différents dispositifs financiers pour la rénovation de l'habitat privé.</p> <p>La candidature du PNR pour le portage du guichet unique propose</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ des permanences assurées par le service conseil en énergie FAIRE, en relation avec les opérateurs en place et les acteurs locaux. ▪ la poursuite des permanences en place et organisées par les intercommunalités du territoire dans le cadre de leur OPAH ; ▪ la connaissance précise et partagée des dispositifs d'aides, intégrant ceux portés par la collectivité ; ▪ dans le cadre de projets portant sur du bâti d'avant 1945, la garantie d'un croisement des conseils avec les opérateurs en place, de manière à trouver des solutions adaptées et n'engageant pas la pérennité du bâti ; ▪ une évaluation conjointe des dispositifs en œuvre sur le territoire concerné, permettant, entre autres, de compléter les axes des dispositifs en cours (Contrat d'Objectifs Territoriaux, Charte du Parc, etc.) ; ▪ des animations permettant de sensibiliser aux enjeux de la transition énergétique, en en renouvelant les propositions. Les animations s'attacheront à valoriser les initiatives de l'intercommunalité ou de partenaires locaux (ex. rénovations exemplaires ; maison des services d'Ardres ; maison du Parc de Le West ; Maison du cheval ; etc.) ; ▪ l'inscription du guichet dans des réseaux régionaux, notamment ceux développés par le CD2e, le CERDD, etc. <p>2-Enfin, il est proposé d'engager la réflexion avec chacune des intercommunalités soutenant la candidature afin de développer des actions répondant au niveau 2 décrit dans l'appel à projets. L'objectif est d'initier de nouveaux projets qui puissent, par la suite, se développer, s'adapter aux contextes territoriaux des autres intercommunalités. Ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ des relations partenariales spécifiques pourraient s'engager avec les organismes professionnels qui pourront donner lieu à des travaux orientés artisans ; 	<p>Effets sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input checked="" type="checkbox"/> EnR <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Séquestration <input type="checkbox"/> Adaptation

	<ul style="list-style-type: none"> des actions pourraient être spécifiquement entreprises avec les centres d'enseignement (ex. Lycée professionnel de Lumbres) ; des relations plus fortes pourraient être développées afin d'améliorer la prise en compte des caractéristiques du bâti ancien dans la rénovation énergétique. Des temps d'échange avec les services instructeurs et autres associations du territoire pourraient s'engager ; des actions grand public plus ludiques que celles proposées jusqu'alors pourront être réfléchies pour toucher massivement les habitants (ex. spectacle, outils pédagogiques circulants, visites extérieurs, etc.). 		
Objectifs visés/ Résultats attendus	Amplifier la rénovation énergétique du parc de logement privé Une baisse des consommations d'énergie et des émissions de GES		
MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION			
Etapes opérationnelles		Maître d'ouvrage	Calendrier
Structuration et organisation du guichet		EPCI / PNRCMO	2020
Organisation des conseils et contenu		PNRCMO / EPCI / ANAH ...	2020
Conseils		EPCI / ANAH / PNRCMO	Dès 2020
Réflexion sur les actions de niveau 2		EPCI / PNRCMO / Organismes professionnels	Dès 2021
PILOTAGE DE L'ACTION			
Animateur	Service	Partenaires	
Pays Boulonnais PNRCMO	Services habitat et urbanisme Conseil en Energie FAIRE + coordinateur + mission Transition énergétique +	PNR, ANAH,.....	
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS			
Détail	Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>	Source de financement <i>(budget impacté, subventions, ...)</i>	
Poste de conseiller énergie	en cours d'identification	ADEME/ REGION PNR	
SUIVI – EVALUATION			
Indicateurs de suivi	Nombre de conseils délivrés Nombre d'animations réalisées et participants Nombre d'expérimentations entreprises pour faciliter le passage à l'acte Nombre de logements rénovés		
Incidences environnementales potentielles	Sensibilisation aux enjeux énergétiques et climatiques Attention aux incidences potentiellement négatives générées par de nouveaux aménagements (intégration paysagère, conflits d'usages, nuisances liées aux travaux, etc.)		
Mesures ERC*	Intégrer la notion de coût global, ainsi qu'une analyse de cycle de vie, comme outils d'aide à la décision sur différents projets de construction/rénovation : impacts des matériaux et durabilité, efficacité.		
Gain Energie- Climat	Réduction GES (tCO2e)	Réduction polluants	Réduction conso (MWh)
	16 834		105 149
			Production ENR (MWh) -

Hypothèses prises :

- Environ 15% de la population sensibilisée d'ici 2025.
- Rénovation de 1.5% du parc de logements par an.

+ Incidences potentielles positives // - Incidences potentielles négatives

*ERC : Eviter, Réduire, Compenser